# Demande d’inscription

Afin de vous inscrire à une formation dataLearning, merci de compléter ce formulaire.

Nous vous recontacterons rapidement pour valider et finaliser votre inscription.

|  |
| --- |
| FORMATION |

Référence de la formation …………………………………………………......................

Date(s) de la session à laquelle vous souhaitez vous inscrire \* ………………………………………………….....

*\*Pour les formations sur plusieurs jours, veuillez indiquer la date du premier jour de la première session*

|  |
| --- |
| PARTICIPANT À LA FORMATION |

Nom …………………………………………………………………… Mme M.

Prénom ……………………………………………………………………

Courriel …………………………………………………. Téléphone …………………………………………

Fonction ………………………………………………….......................

Si vous avez des besoins spécifiques liés à une situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher de Patrick, notre référent Handicap, [handicap@datalearning.eu](mailto:handicap@datalearning.eu). En coordination avec le formateur, il pourra mettre en place des aménagements spécifiques afin que vous puissiez profiter au mieux de votre formation.

|  |
| --- |
| Consentement RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) |

DataLearning met en œuvre des traitements de données à caractère personnel aux fins de traiter votre demande d’information, votre devis, votre inscription, la réalisation et le suivi de votre formation, la qualification de nos bases prospects/clients et la mise en œuvre d'opérations de prospection commerciale.

Les données personnelles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financier applicables aux actions de formation.

Vous disposez d’un droit d’accès, d’interrogation, de rectification, d’effacement et de portabilité de vos données.

Pour l’exercice de vos droits, contacter [privacy@datalearning.eu](mailto:privacy@datalearning.eu) en précisant votre demande.

**Je souhaite réserver la formation susmentionnée conformément aux conditions de vente de dataLearning ci-jointes**

Pour le participant (Lu et approuvé, suivi de sa signature)

Date :

Signature du participant :

Pour l’entreprise (Lu et approuvé, suivi de la signature du représentant légal)

Nom :

Fonction :

Date :

Signature et cachet de l’entreprise :

# Conditions générales de vente Data Learning France

Présentation

Data Learning France est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est 6 rue de Fontarabie 75020 Paris – France. Data Learning France propose et dispense des formations en présentiel et à distance, inter-entreprises et intra-entreprises, sur catalogue et sur mesure.

Data Learning France réalise également des études et du conseil opérationnel aux entreprises. L’ensemble de nos prestations est disponible sur-demande ou sur notre site internet [www.datalearning.eu](http://www.datalearning.eu)

Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après désigné par le terme « CGV ») s’appliquent à toutes les offres de formations Data Learning France (ci-après désigné par le terme « DLF ») relative à des commandes passées par tout client professionnel (ci-après désigné par le terme « Client »).

Le fait de passer commande implique l’adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de DLF, prévaloir sur les présentes CGV et ce quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que DLF ne se prévale pas à un moment donné de l’une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s’en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l’ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnait également que préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de DLF lui permettant de s’assurer de l’adéquation de l’offre de service à ses besoins.

Formations interentreprises

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises disponibles au catalogue de DLF et réalisées dans les locaux mis à disposition par DLF ou à distance.

Conditions financières : Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l’inscription, au comptant et sans escompte à l’ordre de DLF. Tous les prix sont indiqués hors taxes (HT) et sont à majorer du taux de TVA en vigueur.

Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

Remplacement d’un participant : DLF offre la possibilité de remplacer un participant par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation sans indemnité avant le démarrage de la formation.

Annulation et reprogrammation par DLF : DLF se réserve le droit d’annuler ou de reprogrammer une formation. Dans ce cas, il sera proposé aux participants une date alternative ou l’option d’annuler sa participation, avec le remboursement des frais d’inscription si nécessaire. DLF ne rembourse pas les dépenses additionnelles liées à l’annulation ou la reprogrammation d’une formation DLF.

Formations intra-entreprises

Les dispositions du présent article concernent les formations intra-entreprises développées sur mesure et exécutées dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

Toute formation intra-entreprise fera l’objet d’une proposition commerciale et financière spécifiques par DLF. Les offres commerciales du DLF sont valides 30 jours, date d’émission de la proposition commerciale.

La prestation sera facturée dès la fin de la formation.

Dispositions communes aux formations inter et intra entreprises

Documents contractuels

Pour chaque action de formation, une convention est établie selon les articles L 6353-1 et L 6353 -2 du Code du travail et adressée au Client qui en retournera un exemplaire revêtu du cachet de l’entreprise et de sa signature.

L’attestation de présence à la formation est adressée aux participants et à l’entreprise à l’issue de la formation.

Annulation des formations à l’initiative du Client

En cas d’annulation tardive par le Client d’une session de formation des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

* Un report ou annulation communiqué au moins 20 jours ouvrés (soit environ 4 semaines) avant la session, aucune indemnité
* Un report ou annulation communiqué au moins 10 jours et moins de 20 jours ouvrés avant la session, une indemnité de 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client
* Un report ou annulation communiqué moins de 10 jours ouvrés avant la session, une indemnité de 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.
* Un report ou annulation communiqué moins de 3 jours ouvrés avant la session, ou en cas de non-présentation à la session de formation, l’intégralité des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.
* Toute formation entamée sera facturée dans son intégralité.

Facturation et paiement

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuelles taxes, droits de douane ou les frais bancaires occasionnés par le paiement seront à la charge du Client.

Sauf convention contraire, le paiement comptant doit être effectué sous 30 (trente) à compter de la date de la facture.

En cas de retard de paiement, DLF pourra suspendre toutes les commandes et les services en cours, sans préjudice de toute voie d’action jusqu’à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Clients sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dues à DLF.

Toute somme non payée à échéance entraine de plein droit et sans mise en demeure préalable, l’application de pénalités d’un montant égal à trois fois le taux d’intérêt légal.

Conformément à̀ l’article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d’exigibilité́ donnera lieu au paiement d’une indemnité́ forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité́ complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l’indemnité́ forfaitaire.

Contenu des Formations

Le contenu des actions de formations est déterminé sous forme d’éléments pédagogiques. Ces éléments à parcourir peuvent changer en fonction des attentes et objectifs du Client ou si le formateur y voit une nécessité. La durée exacte de la formation peut varier en fonction du nombre de participants, la vitesse d’assimilation et des aptitudes des participants.

Le Client est supposé avoir une licence pour tous les logiciels qu’il utilise quel que soit l’endroit où est donnée la formation ou le support utilisé.

Frais de déplacement

Pour les formations en présentiel, l’offre inclut l’ensemble des frais de déplacement du formateur sur le site de la formation convenu. Les déplacements en dehors de cette zone géographique ou un autre site de formation seront réalisés après accord explicite du Client. Ils seront refacturés au réel sur justificatif.

Responsabilité de DLF

La responsabilité de DLF ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique ou tout mauvais usage du matériel.

La responsabilité de DLF est expressément limitée à l’indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

La responsabilité de DLF ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichiers, préjudice commercial, atteinte à l’image ou à la réputation.

Engagement de confidentialité

Les parties s’engagent à considérer comme confidentielles les informations et documents concernant l’autre partie de quelque nature qu’ils soient, économiques, techniques ou commerciaux qu’elles pourraient être amenées à connaître au cours de la réalisation de la prestation ou à l’occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l’ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par DLF au Client.

DLF s’engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les participants.

Propriété Intellectuelle

DLF est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l’ensemble des formations qu’il propose à ses Clients. À cet effet, l’ensemble des contenus écrits et oraux et supports pédagogiques (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par DLF pour assurer les formations demeurent la propriété exclusive de DLF.

À ce titre, ils ne peuvent faire l’objet d’aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l’extérieur du Client sans accord écrit préalable du DLF.

Communication

Le Client accepte d’être cité par DLF comme client de ses offres de service. DLF peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu’une brève description objective de la nature des prestations, en particulier, mais pas uniquement, dans ses listes de références, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, à l’attention de ses prospects, sur son site internet, documents internes ainsi qu’en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables.

Protection des données à caractère personnel

DLF met en œuvre des traitements de données à caractère personnel aux fins de traiter votre demande d’information, votre devis, votre inscription, la réalisation et le suivi de votre formation, la qualification de nos bases prospects/clients et la mise en œuvre d'opérations de prospection commerciale. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financier applicables aux actions de formation.

Les participants disposent d’un droit d’accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel les concernant. Le participant bénéficie également du droit d’introduire une réclamation auprès d’une autorité́ de contrôle si nécessaire.

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s’engage à informer chaque participant que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par DLF aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

Force Majeure

En cas d’un évènement de force majeure, le contrat est reporté et de nouvelles dates de formation sont convenues dès que possible pour les deux parties.

DLF ne pourra être tenu responsable à l’égard du Client en cas d’inexécution de ses obligations résultant d’un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l’accident d’un consultant, les grèves internes ou externes à l’entreprise, les désastres naturels, épidémie, blocage des moyens de transport ou d’approvisionnement, incendie, restrictions gouvernementales ou légales, blocage des télécommunications y compris du réseau téléphonique commuté et hertzien, la non obtention de visas ou autres permis de travail, et tous autres cas indépendants de la volonté des parties empêchant l’exécution normale de la prestation.

Différends

Les présentes conditions générales sont régies par le droit Français. En cas de litige, les parties déclarent leur intention de chercher une solution amiable à toute difficulté qui pourrait surgir à propos de l’application ou de l’interprétation du contrat. En cas d’impossibilité pour les parties de trouver un accord, le litige relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.